MÉDIATHÈQUE

Etiquetage des denrées alimentaires

Alimentation et Agriculture

Les denrées alimentaires présentées à la vente doivent proposer un étiquetage clair et précis afin d'informer au mieux le consommateur. Ce dossier de la DGCCRF précise les obligations du professionnel en matière d'étiquetage des denrées alimentaires (préemballées ou non).

Consulter le dossier

https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/...

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Textes réglementaires

Format :
Dossier de connaissances ou d'information

Année :
2019

Auteur :
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Editeur :
Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes